

SAINT-LYPHARD

SES DEUX BOURGS ET SES VILLAGES



Retrouvons-nous le **mercredi 26 avril 2023** prochain, pour l'inauguration du Refuge LPO, et tout au long de l'année, au gré des animations ouvertes à toute la famille, qui y seront organisées !



Dans un contexte international tendu, les répercussions économiques tant redoutées voient le jour, notamment en matière énergétique et en perte de pouvoir d'achat. L'inflation touche tous les secteurs : coûts de l'énergie, de l'essence, des denrées alimentaires, des matériaux de construction, etc.

Les collectivités n'étant pas protégées par un « bouclier tarifaire », les factures d'énergie (gaz et électricité) explosent, mettent en grande difficulté tous les budgets communaux et pourraient venir bousculer les projets futurs. Il convient dès lors de redoubler de vigilance.

Avec 5500 habitants au 1er janvier 2023, la croissance démographique devrait se poursuivre encore d'ici à huit ans. Le prix moyen du foncier à Saint-Lyphard reste élevé mais la commune ne devient pas moins attractive.

Nos infrastructures, à l'image du restaurant scolaire, risquent de saturer plus vite que notre capacité financière à les développer ou les agrandir. Le nouveau Centre municipal des Acacias offrira de meilleures conditions de travail des agents et d'accueil des usagers.

« Les factures d'énergie explosent et mettent en grande difficulté tous les budgets ».



Les conditions climatiques de cet hiver nous ont amenés à mener des travaux importants de curage et d'entretien sur tout le territoire de la commune.

Des travaux ont été réalisés au Pingrin pour contenir les eaux pluviales. D'autres chantiers très importants vont être menés pour redimensionner les réseaux d'eaux pluviales sur le secteur des sahélos et des aubépinés. Nous en profiterons, avec Cap Atlantique, pour rénover les réseaux d'eau potable et d'eaux usées.

Heureusement, les tensions générées par ce contexte économique délicat restent nuancées par la réussite de beaux projets et de moments forts tel que les 20 ans de l'espace culturel, que nous avons pu célébrer ENSEMBLE.

SOMMAIRE

- 03 Retour en images
- 04 Services
- 05 Sur la commune
- 06 Enfance et jeunesse
- 07 Bourg de La Madeleine
- 08/09 Dossier - Étudier et préserver la biodiversité
- 10 Cap Atlantique L'aggle
- 11 En valeur
- 12 Culture

MAGAZINE SAINT-LYPHARD N°8 - JANVIER 2023

Directeur de la publication : Claude BODET
Directrice de la rédaction : Geneviève PICHOT
Assistante de rédaction : Lisa GAMBIER
Crédit photos et illustrations : Droits réservés, service Communication ; Freepik
Mairie de Saint-Lyphard, Charles MARION.
Création graphique et mise en page : service Communication
Impression : IPIKA - Imprimé avec encres végétales sur papier recyclé satin demi-mat 130g /
Tirage : 2 300 exemplaires.
Distribution dans toutes les boîtes aux lettres des Lyphardais, le magazine est également disponible à la Mairie (selon quantité restante disponible).
Contacts : communication@mairie-saint-lyphard.fr



Retour en images

Une initiation aux arts du cirque réussie !

Tout au long de la semaine du 20 au 24 février, douze enfants de La Ribambelle et huit jeunes de la Caban'ados se sont initiés à la jonglerie, acrobatie et autres activités clownesques avec la compagnie Atlantic-Prod de Pontchâteau.

Une restitution finale sous forme de petit spectacle a été présentée aux familles à l'issue de cette semaine de stage.



Première cérémonie des Vœux du Maire

Le 16 janvier, les élus du Conseil municipal ont présenté leurs Vœux à tous les acteurs qui font vivre Saint-Lyphard.

Ils ont eu le plaisir de présenter une rétrospective des actions portées en 2022 et des projets qui verront le jour en 2023.

M. Maurice Moranton et M. Alexandre Caharel se sont vus remettre la Médaille de la Ville, pour leur engagement infatigable dans la vie associative de Saint-Lyphard et de La Madeleine.

Projet numérique et Futuroscope

Quoi de mieux que finaliser le projet numérique démarré en 2022 par un séjour au Futuroscope ? Un an après la grande journée Numéri'games à la Madeleine, la soirée projection-débats tous publics et les différentes phases de prévention numérique, les jeunes partiront à la fin du mois, à la découverte du Futuroscope ! Pas moins de 60 jeunes Lyphardais de 10 à 17 ans vont participer à ces 2 jours. Cela promet une belle expérience et de beaux souvenirs pour la jeunesse !



Cérémonie de la Sainte-Barbe

Les sapeurs-pompiers du centre de Secours de Saint-Lyphard et le capitaine Laurent Allain, étaient réunis samedi 28 janvier dernier pour célébrer la Sainte-Barbe. Une cérémonie particulière cette année, la première depuis le décès du commandant Pascal Allaire.

M. le Maire, Claude BODET, a de nouveau témoigné toute sa reconnaissance et son estime envers ces « protecteurs du quotidien, des modèles de solidarité et de courage ». Cette cérémonie a été l'occasion de remises de médailles d'ancienneté et de promotions pour l'adjutant-chef Mathieu Durance, le caporal-chef Eric Raoul, Robert Lehours, l'adjutant Aurélien Vachon, Nicolas Perroche, Rémy Persechini et Matthieu Valleau.



Installation du Conseil des Sages

Les dix conseillers se sont réunis pour la première fois, vendredi 3 février.

Après un rappel de la Charte déontologique, les élus de la commission Affaires Sociales ont proposé à chaque membre de se présenter. Ils ont été invités à écrire leur propre règlement intérieur, soumis au vote lors du Conseil municipal du 28 mars.

Mission locale : des permanences tous les mois à côté de chez vous

Depuis 40 ans, la Mission locale de la Presqu'île Guérandaise accompagne les jeunes entre 16 et 25 ans sortis du système scolaire, dans leur insertion sociale et professionnelle.

Le 1er et 3ème mardi du mois, de 9h30 à 12h, des permanences sont assurées à l'espace jeunes Caban'Ados, 3 rue des Ajoncs, dans le bourg de Saint-Lyphard.

Chaque jeune peut s'y rendre, sans rendez-vous, pour y rencontrer un conseiller et aborder ses difficultés ou des thématiques diverses : accompagnement pour trouver un emploi, accès à la santé, problématiques sociales, mobilité, etc.

Le bus de la Mission Locale « Le Connecteur » : un outil coconstruit par et pour les jeunes

À ce jour, près de douze jeunes se mobilisent, lors d'ateliers, à imaginer l'aménagement intérieur du bus. À partir du mois de mai, celui-ci circulera dans les communes de Cap Atlantique et emmènera l'offre de services de la Mission Locale (salle de réunion, ateliers, espace multimédia, simulateur de conduite, découverte métiers avec lunettes 3d, et bureau d'entretien) au plus près du lieu de vie des jeunes publics. **Toutes les informations concernant les permanences du bus seront communiquées sur notre site internet, rubrique LYPHARDAIS > Jeunesse.**

i Mission Locale de la Presqu'île Guérandaise
2 Rue Louis EON, 44350 Guérande / 02 40 42 96 76



Centre municipal des Acacias : vers une nouvelle organisation des services de la Mairie

Le Centre municipal des Acacias – pôles technique, culturel et associatif est le nom choisi pour le bâtiment situé au 5 rue des Acacias (zone du Crelin), qui accueillera prochainement les services techniques, le service culturel et le service vie associative. La démographie croissante générant l'étroitesse des locaux techniques (absence de conformité avec la réglementation du travail en terme de vestiaires, locaux techniques) nous ont amené à réfléchir à un nouveau site plus adapté, plus spacieux et plus accueillant. Ce site intègrera un centre technique municipal moderne, des espaces de travail pour le service culture, un accueil centralisé autour de la vie associative et une belle salle de réunion pouvant accueillir 20 personnes. Ce transfert permettra de libérer des espaces de travail en mairie pour continuer à développer les services en cohérence avec les attentes de la population.

i Les modalités pratiques de fonctionnement de ce bâtiment seront communiqués dans un prochain magazine (téléphone, horaires, accessibilité, etc.).

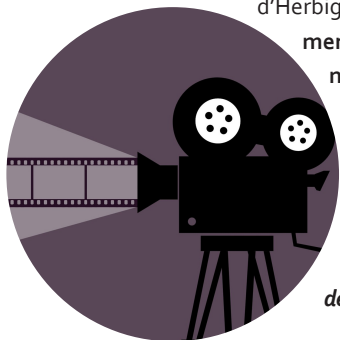
Les Lyphardais âgés de plus de 65 ans sont invités au cinéma !

Les élus des Centres Communaux d'action sociale (CCAS) de Saint-Lyphard et d'Herbignac convient les personnes de plus de 65 ans au cinéma,

mercredi 28 juin à 14h30, pour découvrir le film **Un petit miracle**, à l'espace culturel Sainte-Anne (Saint-Lyphard).

La séance est gratuite pour les Lyphardais âgés de plus de 65 ans (offert par le CCAS de la mairie de Saint-Lyphard). Le prix s'élève à 2,50€ pour les personnes de moins de 65 ans.

i Contact et réservation de votre place : CCAS de la Mairie de Saint-Lyphard : 02 40 91 38 14 / ccas@mairie-saint-lyphard.fr



La commune vient de créer sa page Instagram ! Rejoignez nous et envoyez-nous vos plus beaux clichés avec le #saintlyphard

@saintlyphard

Résidence de Jeunes Actifs : les travaux ont débuté

La Municipalité avait racheté l'ancien presbytère situé rue de la côte d'Amour, dans le bourg de Saint-Lyphard, qu'elle a ensuite cédé à un bailleur social pour la construction d'une résidence de Jeunes actifs. Financé par la Région, le Département, Cap Atlantique et la Municipalité, le lieu regroupera 8 studios destinés aux jeunes apprentis, salariés et étudiants de 16 à 30 ans.

Si l'objectif premier est de leur offrir la possibilité de se rapprocher de leur lieu d'études ou de travail, il doit aussi leur permettre de transiter du logement familial vers un logement autonome.

Gérée par l'APHJ, ces jeunes pourront bénéficier d'un suivi collectif et particulier par des animateurs, au sein-même de la résidence, et ce dans de nombreux domaines : santé, économie, etc.





Lutte contre les inondations sur la commune

La commune est entourée de marais. Cette caractéristique, mêlée aux intempéries hivernales, entraîne de fréquentes inondations depuis de très nombreuses années. La commune tente de remédier à cette problématique en déployant des moyens importants en interne, mais en sollicitant aussi des entreprises spécialisées dans ce domaine.

Depuis 2022, les services techniques interviennent sur des secteurs sensibles régulièrement inondés. Récemment, ces travaux d'évacuation des eaux pluviales ont été opérés :

- Sur le secteur du Pingrin et de la Croix Gervaud, en lien avec Cap Atlantique (photo de couverture) ;
- À la Croix longue : refonte de l'accotement ;
- Au Brunet et au carrefour du Pont d'os (en lien avec le Département) ;
- À Kerhinet, aux éxutoires de la mare du Pélo et sur le secteur du lotissement de La Vallée.

En parallèle, les agents effectuent une veille sur les lieux les plus sensibles pendant les périodes de fortes pluies, où de nombreuses interventions d'urgence ont été menées.



Abatage des arbres : les précautions à prendre

L'abatage d'un arbre est encadré par trois codes distincts : le code de l'environnement, le code de l'urbanisme et le code forestier. Ils prévoient des sanctions importantes.

Pour exemple, abattre un arbre protégé sans autorisation est puni de 3 ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende (article L415-3 du code de l'environnement).

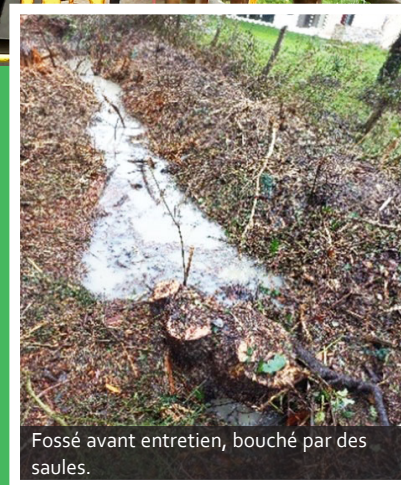
Aussi avant d'entreprendre vos travaux nous vous invitons à :

- **Contactez les services municipaux** pour connaître les dispositions légales dans le secteur concerné.

L'arbre peut être protégé selon le PLU, ou encore être situé près d'un monument historique, classé patrimoine remarquable, etc ;

- **Vérifier si l'arbre est bien votre propriété.** Pour rappel, dans le cas d'un arbre mitoyen, vous devrez vous assurer de l'accord de votre voisin.

Dans le cadre d'un arbre protégé, vous devrez préalablement obtenir une autorisation de la Mairie en justifiant d'un projet de construction, d'aménagement ou encore de l'existence d'un danger flagrant.



Fossé avant entretien, bouché par des saules.

Curage des fossés

En 2022, 20 kilomètres de fossés ont bénéficié d'un curage d'entretien, sur divers endroits de la commune. L'équivalent sera traité cette année, en axant le curage sur des fossés conséquents mais non entretenus depuis le remembrement (1967).

Des travaux de sécurisation de la rue de Kerio prévus en 2023 (RD83)

La Municipalité, en lien avec une maîtrise d'oeuvre et le Conseil départemental étudie la faisabilité de plateaux ralentisseurs, de la rue des Gros Fossés au carrefour du Gosquet (Pigeon blanc). Le Département accompagnera également cette opération communale pour refaire le tapis d'enrobé. La vitesse sera limitée, dans cette zone, à 30km/h.

Dans les accueils de loisirs, on s'amuse et on crée des liens !

À Saint-Lyphard, le mot « Passerelle » caractérise le mieux la politique enfance et jeunesse. Chaque année, le nombre d'enfants et de jeunes accueillis dans les structures de la commune progresse. Ces accueils de loisirs sont des lieux d'éveil, de découverte et de rencontre, mais surtout : de plaisirs partagés. L'occasion pour tous de participer à des projets d'ouverture sur les autres, et sur le monde qui les entoure !



▲ Les enfants rencontrent régulièrement les aînés de la résidence de la Brière. Ils ont même l'ambition de monter un spectacle ensemble. Réservez votre date : ce sera le mercredi 21 juin à 15h, à l'espace des Coulines.



▲ Les résidents du foyer médicalisé Saint Jean de Dieu du Croisic viennent initier nos jeunes Lyphardais aux pratiques handisport. Il paraît même qu'ils nous préparent un projet pour les Jeux olympiques para-olympiques de 2024 !



< On tisse des liens entre les tout petits du multi-accueil des Farfadets et les 3/5ans de La Ribambelle.



Si vous passez par la rue des Chênes, vous apercevrez un jardin décoré et cultivé au fil des saisons : « les 1000 délices de la Ribamb'Ados ». Ce sont les plus grands de La Ribambelle et les plus jeunes de la Caban'ados qui se retrouvent les mercredis matin autour d'activités potagères et artistiques.

Trois groupes de jeunes sont investis dans les actions d'autofinancement de la Caban'Ados (lavage de voitures, vente de muguet, etc.), qui permettront l'organisation de différents séjours dans l'année :

- Les 15/17 ans partiront 4 jours à Paris fin août, ou avant les vacances d'automne ;
- Les classes de 3ème partiront début juillet en nouvelle-aquitaine ;
- Les classes de 4ème partiront une semaine au ski, en février 2024.



Si vous souhaitez faire part de vos préoccupations mais également échanger autour de vos idées, des permanences ont lieu le 3ème samedi de chaque mois, à la Mairie annexe.

Portes ouvertes de l'école Jean de la Fontaine

La journée portes ouvertes de l'école Jean de La Fontaine s'est déroulée le samedi 4 février dernier. Elle a été l'occasion de présenter l'école, ses projets : fresque avec l'artiste Yves Le Cam, carnaval, semaine du goût, couveuse, etc.), ses sorties habituelles (cinéma, médiathèque, visite de la ferme de Lévéra, musée Boesch, randonnées au fil des saisons, etc.), le projet d'école (ouverture culturelle, atelier avec les parents) et le projet pédagogique : grandir à son rythme, avec les autres et bienveillance, devenir autonome.

À l'occasion de la **semaine du goût** en octobre, chaque classe s'est rendue à la ferme de Lévéra à pied, où le travail des maraîchers leur a été présenté. Les enfants ont rapporté plein de légumes et de fruits. Chaque classe a ensuite réalisé sa propre recette de soupe, qui ont eu du succès ! Enfin, des parents sont venus animer des ateliers sur le goût : les portraits réalisés à la façon d'Arcimboldo sont affichés à la ferme.



Vous pourrez voir défilé les enfants lors du carnaval le jeudi 13 avril 2023 au matin dans les rues de La Madeleine, sur le thème des quatre éléments.

ASM Football : des joueurs assidus et motivés !

Cette saison, les U18 Région s'entraînent 3 fois par semaine, en même temps que les seniors. Assidus et motivés, ils ont créé une belle surprise en ce début de saison. Engagés en Championnat de Régional 2, ils terminent premiers en battant les voisins Guérandais lors d'un match décisif. Ils accèdent donc, en deuxième phase, au Championnat Régional 1, où ils affronteront les meilleures équipes régionales telles que Cholet, Carquefou, Vertou, St-Nazaire ou encore Châteaubriant. Toutes les équipes Fanions de ces clubs évoluent dans les Championnats Nationaux.

Les autres équipes ne sont pas en reste, les U18 District accèdent à la D2 tandis que les U16 tenteront de valider le billet régional dans le groupe Accès Ligue. Cela récompense le travail effectué par les joueurs, éducateurs et bénévoles.

De belles rencontres en perspectives. L'association espère que vous serez nombreux à venir les encourager le samedi après-midi !

Inauguration Refuge LPO



On protège mieux ce que l'on connaît. La création d'instances participatives telles que le « comité consultatif sur l'environnement » et la mise en place d'actions concrètes de sensibilisation des habitants, vont nous permettre ENSEMBLE de préserver et favoriser une biodiversité indispensable au bon équilibre de notre territoire.

David CHOLON, Conseiller subdélégué à l'Environnement

Des animations pour découvrir la nature

Dans notre magazine du mois de septembre 2022, nous vous informions de la création de notre Refuge LPO, nommé « Les Coulines », sur un terrain de 9 410m² sur lequel la mairie s'est engagée volontairement à protéger la nature au sens large, dans le but de créer un maillage de terrains où la nature est préservée.

Le Refuge est un endroit protégé qui ne sera pas ouvert au public. Toutefois, les élus souhaitent impulser, grâce au refuge, une démarche d'éducation à l'environnement, en y proposant des animations de découverte de la faune et de la flore présente sur les lieux.



Programme des animations

Inauguration du Refuge LPO

Mercredi 26 avril, 10h-12h.

RDV sur le parking de l'espace des Coulines. Toute la famille est la bienvenue !

Comptage des oiseaux des jardins

À l'occasion du second comptage annuel national, partons observer les espèces présentes sur le refuge et apprenons à noter et transmettre nos observations.

Mercredi 24 mai, 10h-12h.

Limitée à 20 personnes.
Tout public à partir de 6 ans.

Papillons, odonates et petites bêtes du sol

C'est bientôt l'été ! Ça vole, ça rampe, ça vrombit, ça virevolte et ça grouille tout autour de nous, partons à la recherche des insectes !

Mercredi 14 juin, 14h-16h.

Limitée à 15 personnes.
Tout public à partir de 6 ans.

Découverte des chauves-souris

À l'approche de la rentrée c'est aussi le moment de la Nuit de la chauve-souris, partons à la rencontre de ces fascinants animaux nocturnes.

Mercredi 30 août, 20h-22h.

Limitée à 20 personnes.
Tout public à partir de 6 ans.

Atelier fabrication de nichoirs

Proposons aux oiseaux de nouveaux espaces pour nicher en ville, où la crise du logement fait rage. À vos perceuses !

Samedi 4 novembre, 10h-12h.

Limitée à 6 familles (1 famille = 1 ou 2 adultes et 2 enfants).



Les animations, gratuites et ouvertes à tous, prendront la forme d'ateliers de de visites guidées.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Contact :

communication@mairie-saint-lyphard.fr ou
02 40 91 41 08.

préserver la biodiversité



Les travaux du Comité consultatif sur l'environnement

Que deviennent nos déchets ?

Le Comité Consultatif pour l'Environnement (CCE) s'est intéressé au parcours de nos déchets (poubelle jaune) pour les étapes après le ramassage (recyclage, enfouissement et incinération).

Sur le périmètre de Cap Atlantique, chaque semaine, 10 à 20 semi-remorques transportent chacun 9 tonnes de déchets de Guérande, jusqu'à l'usine de tri de Paprec, près de Rennes, soit 237 kms aller-retour par véhicule.

Sur place, les erreurs de tri sont d'abord éliminées pour être ensuite incinérées. Pour Cap Atlantique, ces erreurs représentent 19% du volume total, ce qui est très correct par rapport aux autres Collectivités.

Le papier partira ensuite à Allaire (56), les plastiques pourront aller jusqu'en Espagne ou en Italie (polystyrène et bouteilles opaques) ou au Portugal (films plastiques). L'acier ira à Dunkerque ou en Espagne, tandis que l'aluminium sera acheminé à Compiègne (60)..

Comme vous le constatez, nos déchets parcourent bien des kilomètres ! Notre intérêt à tous est d'essayer de les trier mieux encore, et de consommer différemment.

Gardons à l'esprit que ce que l'on jette ne disparaît pas miraculeusement, même si on ne le voit plus !



Les arbres et les haies, une grande richesse à préserver !

Une des premières préoccupations du CCE s'est portée sur le patrimoine naturel de notre commune, qui a la chance de posséder de beaux arbres et de nombreuses haies qu'il est nécessaire de préserver.

Les arbres et les haies participent au cycle de l'eau et favorisent la biodiversité. Le comité préconise ainsi au Conseil municipal d'accorder la plus grande importance à cette richesse naturelle, en mettant en place une réglementation afin de réduire au strict nécessaire les coupes, et de la renforcer en favorisant de nouvelles plantations. Chacun d'entre nous doit comprendre l'importance de la préservation du végétal afin d'enrayer l'érosion de la biodiversité. Les arbres, les haies qui poussent absorbent le carbone émis par l'activité humaine ; ils sont aussi un refuge pour la petite faune et notamment les oiseaux. Le comité a l'ambition d'être d'une grande vigilance pour la préservation de ce patrimoine local.

i *Ceux qui souhaitent approfondir ces différents sujets sont invités à consulter la page du site internet dédiée au comité, rubrique MAIRIE > Démocratie participative et concertations > Le comité consultatif sur l'environnement*



Qu'est-ce que le comité consultatif sur l'environnement ?

Le 14 décembre 2021, le Conseil Municipal a entériné la création d'un Comité Consultatif pour l'Environnement (CCE). Constitué d'habitant.e.s de Saint-Lyphard, le CCE a pour mission de soumettre des propositions au Conseil Municipal concernant l'environnement. L'objectif du groupe est de promouvoir la centralité des enjeux environnementaux dans l'action de l'équipe municipale, tout en participant activement à la prise de conscience par les habitant.e.s de l'importance de sujets comme le maintien de la biodiversité ou la lutte contre l'artificialisation des sols.

Ces questions sont d'autant plus cruciales qu'elles participent directement à la qualité de vie des Lyphardais. Les sujets abordés sont aussi variés que le développement des circulations douces, la préservation de la biodiversité, la revalorisation des paysages, la lutte contre la pollution ou l'urbanisation. Les premiers travaux ont permis au groupe de soumettre une proposition de résolutions au Conseil Municipal pour la préservation des haies, et d'en préparer une deuxième concernant une meilleure intégration de la circulation à vélo dans le futur centre-bourg.



Une aide pour rénover les toitures en chaume

2 800 chaumières ont été recensées en 2022 dans le Parc Naturel Régional de Brière, dont 1 400 sur notre commune. Les toitures en chaume sont un élément important de l'identité patrimoniale et touristique du territoire et font l'objet d'une obligation de protection et de valorisation dans certains périmètres.

Les toitures en chaume sont un élément important de l'identité patrimoniale et touristique du territoire et font l'objet d'une obligation de protection et de valorisation dans certains périmètres. Constatant une certaine dégradation de ces toitures et conscient de l'importance de préserver son patrimoine, l'agglomération de Cap Atlantique, avec l'aide du Parc Naturel Régional de Brière (PNRB) et de Saint-Nazaire Agglo, lance un dispositif d'accompagnement et de soutien financier à destination des propriétaires de toitures de chaume prématurément dégradés.

Ce soutien financier pour la réalisation de travaux, consiste en une subvention accordée au propriétaire calculée en fonction de différents critères liés à l'état de la toiture. Cette aide est soumise à un diagnostic préalable, gratuit, réalisé par le PNRB, qui confirme le caractère prématuré de la dégradation due à la présence de champignons.

D'autres critères entrent en ligne de compte dans le calcul de la subvention, tels que les caractéristiques de la chaumière (annexe, habitation) ou les revenus des propriétaires. Sont éligibles à cette subvention les propriétaires occupants ou bailleurs d'une chaumière située dans le périmètre du Parc naturel régional de Brière, résidence principale ou secondaire, qui ont une couverture en chaume de moins de 35 ans et qui n'est plus sous garantie décennale. Enfin, pour le territoire de Cap Atlantique, la chaumière doit être située dans les secteurs soumis à une obligation réglementaire de conservation de ce matériau.

i Les habitants peuvent se renseigner sur le dispositif, mis en place jusqu'en 2026, et demander un diagnostic s'ils jugent que leur toiture en chaume est dégradée via le service « Cap Info Habitat », qui instruira leur dossier dans un délai d'environ 2 semaines, au 02 51 75 77 95.



Aide à l'achat de vélo sur l'agglo : de nouvelles possibilités

Ce dispositif d'aide à l'achat de vélos a été lancé pour les habitants de la communauté d'agglomération à l'automne 2022. La logique est que l'agglo vous rembourse une partie de l'achat de votre vélo.

Un premier bilan après 4 mois de fonctionnement en période hivernale, montre un très fort attrait des habitants pour le dispositif de cette prime à l'achat. L'enveloppe budgétaire de 2022 (25 000 €) prévue pour 3 mois, a été consommée en seulement 1 mois et il est clair que le budget alloué pour 2023 (50 000 €) ne suffira pas à répondre aux nombreuses demandes. Plusieurs pistes d'adaptation du règlement du dispositif ont donc été évoquées en décembre dernier.

Pour répondre aux attentes de nos habitants à l'année, l'agglo propose désormais :

- De doubler l'enveloppe financière du dispositif qui s'élèvera à 100 000 € pour l'année 2023 ;
- D'intégrer dans le dispositif l'achat des vélos d'occasion disponibles chez les vendeurs de cycle (pas en ligne), afin d'élargir les possibilités d'équipements de matériels pour les ménages dans une logique de réemploi ;
- De ne pas limiter l'achat du matériel aux seuls vendeurs présents sur notre territoire, et ce, dans une volonté de faciliter encore le choix pour les habitants qui pourront acheter un vélo chez tous les vendeurs des territoires voisins.

i Plus d'infos sur le site internet www.cap-atlantique.fr ; rubrique Actualités.



Des activités conviviales pour tous

Une partie des membres de l'association, rassemblés autour d'une partie de pétanque à la Maison Félix, un après-midi ensoleillé.

Depuis sa création en mai 1999, l'association Saint-Lyphard Loisirs Détente propose des activités ludiques, créatives et conviviales, chaque lundi, mardi et jeudi après-midi de 14h à 17h et le vendredi matin, à la Maison du père Félix.

Programme des activités hebdomadaires

- Ateliers récréatifs et activités manuelles : lundi de 14h à 17h ;
- Pétanque : lundi et jeudi de 14h à 17h ; Belote et jeux de société : lundi et jeudi de 14h à 17h ; Marche : mardi et jeudi de 14h à 17h et vendredi de 9h30 à 11h.

Les événements à venir

- Expo-vente de loisirs créatifs : samedi 18 et dimanche 19 novembre 2023 à la Maison Félix ;
- Sortie sur l'Erdre : mardi 30 mai 2023
- Concours de belote : dimanche 26 novembre 2023 à la maison Félix, sur inscription.

Des lotos sont organisés chaque 1er et 3ème jeudi de chaque mois. L'association, qui compte aujourd'hui 88 membres, célèbre aussi les anniversaires, le dernier jeudi du mois (boissons offertes par l'association).



Vous souhaitez faire partie de l'association ?
(cotisation annuelle de 15€)
Contact : Patrice PAYARDELLE (Président) ;
patrice.payardelle@yahoo.com

Un nouvel espace à la bibliothèque



Afin de permettre aux petits et grands lecteurs de consulter les livres sur place, les bibliothécaires bénévoles ont aménagé en 2022 un petit salon de lecture dans la bibliothèque.

Chaque année, 300 ouvrages à destination des enfants/adolescents (documentaires, contes, romans et bandes dessinées) et 200 ouvrages adultes (romans, romans policiers et des bandes dessinées) rejoignent les étagères de la bibliothèque. En effet, il importe à sa Présidente, de renouveler régulièrement le stock de livres, et ainsi proposer aux lecteurs des ouvrages récents.

La bibliothèque est gérée uniquement par une équipe de bénévoles. Si vous souhaitez l'intégrer, vous êtes les bienvenus !

i La bibliothèque est ouverte le mardi de 18h à 19h30 ; mercredi de 10h30 à 12h00 et de 17h30 à 19h00 ; vendredi de 17h à 18h30 ; samedi de 10h30 à 12h. Abonnement familial annuel : 16€



BRAD'LIVRES
Braderie de romans, livres jeunesse et BD le samedi 24 juin 2023, de 9h à 18h devant la bibliothèque.



20 ANS DE L'ESPACE CULTUREL

Le public était au rendez-vous pour encourager les élèves de la section Théâtre de l'Amicale Laïque, le mardi 7 février, avant le spectacle VIDA.

Place aux remerciements

Nous venons de clôturer un mois de fête, à l'occasion des 20 ans de notre Espace Culturel. Vous avez été près de 1300 personnes à partager avec nous ces excellents moments de spectacles savoureux, offrant de belles émotions et de jolies découvertes artistiques. Les spectacles ont été quasi complets sur toutes les dates. Nous remercions à nouveau celles et ceux qui nous suivent dans cette belle aventure depuis de nombreuses années et également ceux qui ont découvert notre programmation à l'occasion de notre anniversaire.

Remerciements également aux associations culturelles de la commune, utilisatrices de l'Espace Culturel, qui ont, elles aussi, participé activement à la réussite de l'évènement :

- 7 élèves de l'Association Premice Danse qui se sont lancées dans l'aventure de création d'une 1ère partie, lors de la soirée danse du 21 janvier. Sur les conseils du chorégraphe de la compagnie NGC25, au cours de seulement 3 ateliers, elles se sont lancées le pari de présenter une pièce intitulée « Bach and White » : pari tenu avec une belle prestation sous la houlette de leur professeur Cindy Garnier ;
- Des expositions de photos montées pour l'occasion par les Associations Premice Danse et Les Trois Coups Lyphardais retraçant 20 années d'existence sur la commune, entre spectacles, galas, et stages ;
- Une grande vente d'affiches au format cinéma de l'Association Ciné-phard, qui propose, jusqu'à la fin de l'année près de 180 affiches à la vente, des films qui ont été diffusés à Saint-Lyphard depuis près de 20 ans ;

- Une exposition de photos de l'Association Archives et Histoire, des premières pièces de théâtre jouées dans les années 50 à la salle Ste-Anne et les décennies qui ont suivi jusqu'à sa réhabilitation en 2003 ;
- La création des petites saynètes jouées par les jeunes de la section Théâtre de l'Amicale Laïque où l'on a pu découvrir de jeunes acteurs en herbe et de nouveaux talents lyphardais, qui se sont lancé, pour certains, pour la 1ère fois sur les planches devant un public venus nombreux pour les soutenir.

Ces associations locales participent activement depuis ces vingt années au dynamisme de notre commune, par la proposition de cours, d'ateliers, de stages, de projections et spectacles de qualité ...et nous les remercions encore. Continuons à soutenir leurs actions !



Les danseurs de l'association Premice Danse en répétition pour la pièce « Bach and White ».

